

INTRODUCTION

La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) génère pour les entreprises canadiennes de nouvelles possibilités de partenariat avec les États-Unis et le Mexique. Afin d'aider l'entreprise canadienne à comprendre ce qui l'attend, à s'y préparer et à tirer parti de l'élargissement de nos horizons commerciaux, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a préparé le présent survol des nouvelles possibilités.

Le marché

Les trois pays de l'Amérique du Nord se sont employés à libéraliser leurs échanges commerciaux. Il en est résulté un nouveau marché unifié de 360 millions de personnes, quelque 30 millions de plus que celui de la Communauté européenne. Cela dit, il n'y a pas que la dimension du marché qui compte. Le marché nord-américain se caractérise également par le relèvement des niveaux de vie, par sa stabilité économique et politique, ainsi que par un bilan nettement positif sur les plans de l'innovation et de la croissance économique. Les entreprises canadiennes qui recherchent des marchés internationaux dynamiques pour y écouler leurs produits et services ou des partenaires investisseurs n'ont qu'à examiner le milieu qui les entoure.

Les États-Unis

Les États-Unis constituent de longue date l'un des principaux marchés du Canada. La conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) a permis d'ouvrir considérablement le marché américain aux entreprises canadiennes. L'ALENA poursuit ce processus de libéralisation et les entreprises canadiennes, en particulier celles du secteur des services, auront un meilleur accès à de nombreux marchés publics chez nos voisins du Sud. Il s'agit d'un élargissement important des débouchés, car le gouvernement des États-Unis est le plus important acheteur de produits et services au monde. En 1992, les achats des divers ministères et organismes fédéraux américains ont atteint un total de 200 milliards de dollars américains.

Le Mexique

Les grands changements économiques et sociaux qui ont eu pour effets la baisse de l'inflation, la libéralisation du commerce et la réduction du fardeau réglementaire pesant sur les entreprises ont insufflé un dynamisme particulier au climat des affaires au Mexique. Depuis trois ans, l'économie mexicaine affiche en conséquence une croissance annuelle moyenne* de 3,5 p. 100. En 1992, le pays a accueilli des investissements* étrangers directs de plus de 6 milliards de dollars et ses importations ont progressé de 22 p. 100 par rapport à 1991.

Cette croissance économique a stimulé la demande de biens canadiens dans des secteurs comme les technologies de l'information, le matériel et les services de transport, le matériel et les services environnementaux, l'ingénierie et le bâtiment, l'agro-alimentaire et les industries basées sur les ressources. Le Mexique constitue déjà le principal partenaire commercial du Canada en Amérique latine; le volume des échanges bilatéraux s'est établi à 3,5 milliards de dollars en 1992. De fait, cette année-là, les exportations canadiennes vers le Mexique ont effectué un remarquable bond de 37,4 p. 100, s'élevant ainsi à 771 millions de dollars. Les entreprises canadiennes se sont rendu compte de l'ampleur de ces débouchés et, en 1992, les exportateurs canadiens ont effectué quelque 4 500 visites à la section commerciale de l'ambassade canadienne à Mexico, comparativement à 2 100 visites en 1991.

Le présent guide offre un aperçu de la signification de ce nouveau contexte pour les sociétés canadiennes. Il vise à aider les entreprises à décider si elles devraient explorer ces débouchés. L'entreprise qui désire s'ouvrir au marché nord-américain y trouvera des idées sur la façon de procéder et sur les organismes qui peuvent lui venir en aide. Pour de plus amples renseignements sur la façon de faire des affaires avec le Mexique, nous invitons le lecteur à consulter la publication *Mexique-Canada : Partenariat pour la réussite*, parrainée par le MAECI et disponible par l'entremise du centre InfoEx (voir p. 8).

*Tous les montants sont indiqués en dollars canadiens, à moins d'avis contraire.